



demande de réponse à ma question

Par **cesene**, le **23/04/2010** à **08:15**

Bonjour;

peut on réclamer d être payé des heures qu on a fait mais qu on a oublié de mettre sur sa feuille de pointage.Voila j ai travaillé dans une entreprise en intérim ;j ai fait quatre vingt heure et trente minutes mais j ai oublié de pointer dix heures et trente minutes.s ce que je peut me faire payé ces heures.

Dans lattente d une réponse de votre part je vous prie d accepter mes salutations les plus distingués.

Par **miyako**, le **23/04/2010** à **19:09**

Bonsoir,

Si vous pouvez récupérer une attestation auprès de l'entreprise où vous étiez en mission ce serait l'idéal.

Ou alors si votre maison d'intérim ,se rapproche du client et essaye de voir avec eux.

En dhors de cela ,ce sera difficile .

Amicalement vôtre

suji Kenzo